

Présentation du 20/03/2017

CSS ZI Sud Essor ETAMPES

SOMMAIRE :

- 1) Présentations Rethmann et Saria
- 2) Présentation de l'activité de Bionerval
- 3) Quelques chiffres sur Bionerval Etampes
- 4) Les évolutions de Bionerval Etampes
- 5) Prévention des risques et des nuisances

RETHMANN : un groupe familial d'envergure

RETHMANN AG & Co. KG

Environnement

- Gestion de l'eau
- Gestion des déchets
- Partenariat public et privé

REMONDIS®

Logistique

- Contrat de logistique
- Logistique portuaire
- Logistique routière
- Transports Publics

RHENUS
LOGISTICS

Bio-Industries

- Produits destinés à l'agro-alimentaire
- Collecte des coproduits d'animaux
- Energie verte

SARIA®

Le Groupe RETHMANN : chiffres clés



REMONDIS®

CA 2014 en M€ : 6 400

Effectifs 2014 : 31 200

Sites : 562

**RHENUS
LOGISTICS**

CA 2014 en M€ : 4 200

Effectifs 2015: 25 000

Sites : 350

SARIA®

CA 2014 en M€ : 1 600

Effectifs 2014 : 6 800

Sites : 120

Le Groupe SARIA

Le groupe **SARIA France** collecte les matières organiques produites par les filières agroalimentaires depuis l'élevage jusqu'à la grande distribution et la restauration. Selon leur nature et le cadre réglementaire qui régit leur traitement, ces matières sont collectées par les pôles du groupe pour être valorisées :

Le **pôle oléo chimie** valorise les graisses d'origine animale en matière première pour l'industrie chimique.

Le **pôle agroalimentaire** valorise les produits issus d'animaux dont nous consommons la chair, sous forme de composants nutritionnels ou agronomiques pour l'industrie agroalimentaire et l'agriculture.

SARIA[®]

Le **pôle énergie** développe les modes de valorisation énergétique de la biomasse, sous forme de combustible, d'électricité ou de matières premières secondaires pour la fabrication de bio carburants, ainsi que la production même de biocarburant (biodiesel) .

Le **pôle équarrissage** assure la destruction et le traitement des matières présentant un risque pour la sécurité alimentaire ou environnementale.

Définition d'un Bio-déchets :

Tout déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, **tout déchet non dangereux alimentaire** ou de cuisine issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou **des magasins de vente au détail**, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires



Rappel des obligations issues du Grenelle II de l'Environnement

Article. L541-21-1

Notre réponse

Un tri à la source

Notre prestation commence dès le lieu de production du déchet
(rayon, atelier de production, cuisine...)

Une valorisation biologique

La méthanisation est un traitement biologique

Une collecte sélective

Vos déchets sont traités sans mélange avec les autres déchets

Limiter les émissions de gaz à effet de serre

En produisant de la chaleur et de l'électricité qui viennent se substituer à des énergies fossiles la méthanisation de vos déchets contribue aux réductions des émissions de gaz à effets de serre

Favoriser le retour au sol

Une fois le pouvoir méthanogène des matières utilisées il reste un digestat qui est un très bon fertilisant qui va lui-même permettre de réduire la consommation d'engrais minéral

Bionerval : acteur de vos bio-déchets

Bionerval en quelques chiffres :

- **5 sites de méthanisation** → une expertise et expérience groupe depuis 1999
- D'autres projets en cours
- **Capacité de traitement 220 000 t/an**
- Production 2016 :
 - 126 000 MWh produits par an (électricité et thermique)
 - 219 000 t de digestat mis à disposition du secteur agricole sur près de 30 000 ha en substitution d'intrants chimiques, ~210 exploitations

Bionerval une offre complète :

- **Une prestation offre globale sur les bio-déchets**
- **Tri à la source, Collecte et Valorisation biologique**
- Une offre échange de contenants sur la majeure partie du territoire pour une meilleure gestion des bio-déchets



Bionerval : une démarche territoriale



Issé – VALDIS
en production depuis
mars 2012



Passel – BIONERVAL
rachat en Mars 2015



Benet – BIONERVAL
Première unité de méthanisation
du Groupe Saria Industries (France)
inaugurée en octobre 2010



Etampes – BIONERVAL
en production depuis
mai 2012



Les Herbiers - BIOGASYL
prise de participation majoritaire
en avril 2011

Modes de collecte des Bio-déchets :



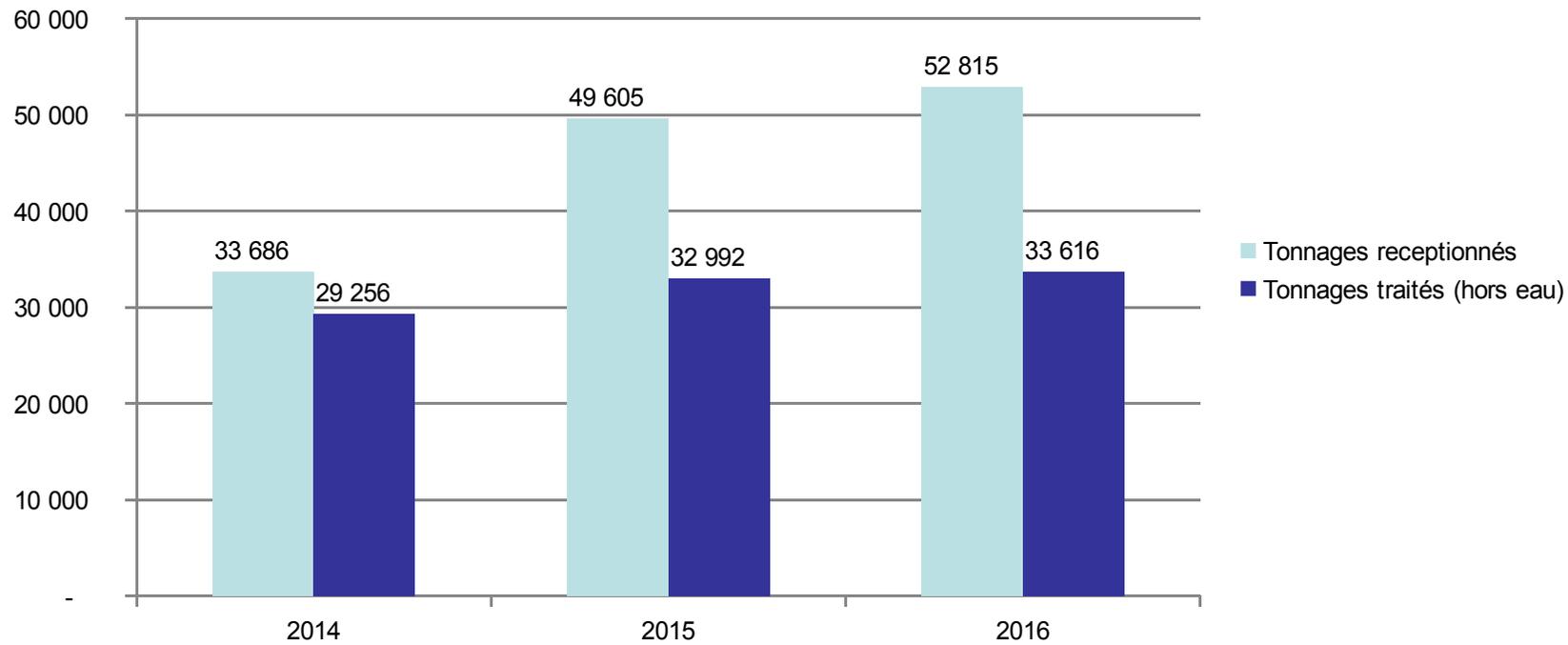
Collecte en benne : type ampiroll (produits vrac, solides, pâteux...)

Collecte en citerne (produits liquides)

Collecte en levée ou échange de bacs (produits vrac, solides, pâteux...)

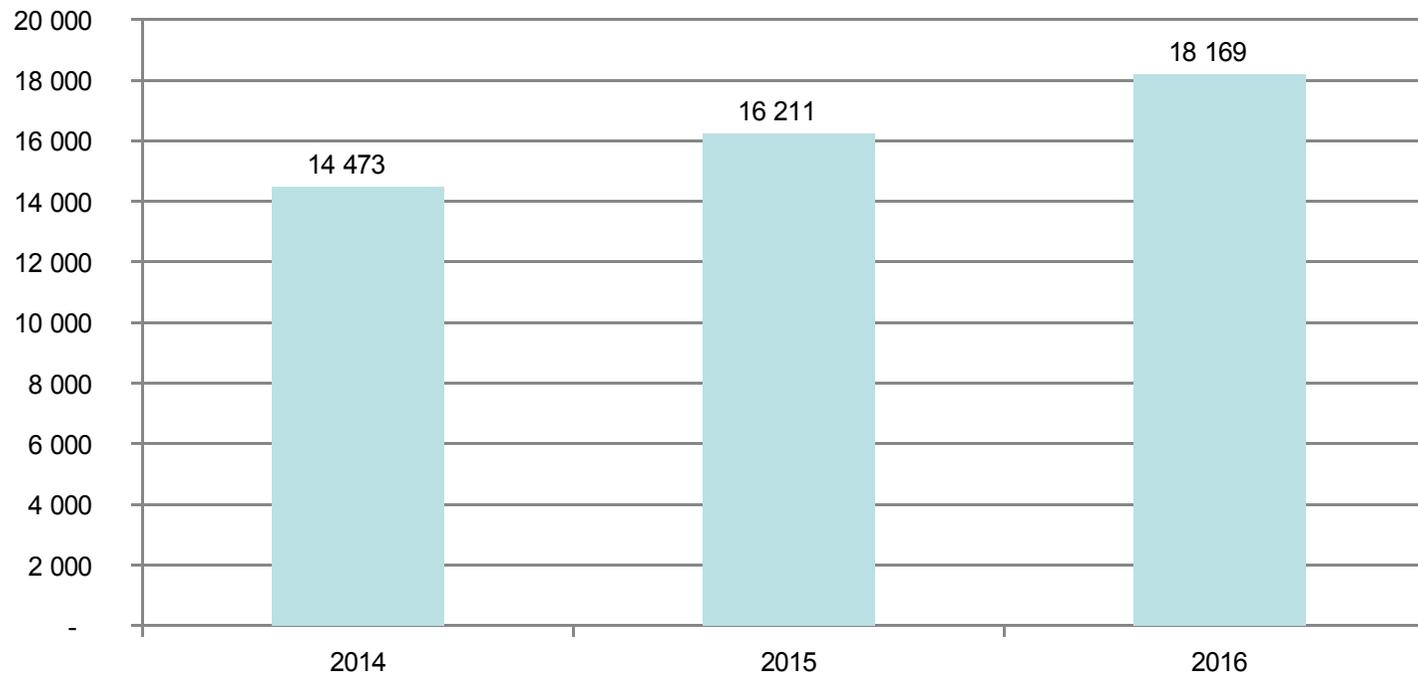
Bionerval Etampes – évolutions ces 3 dernières années

Tonnages réceptionnés et tonnages traités



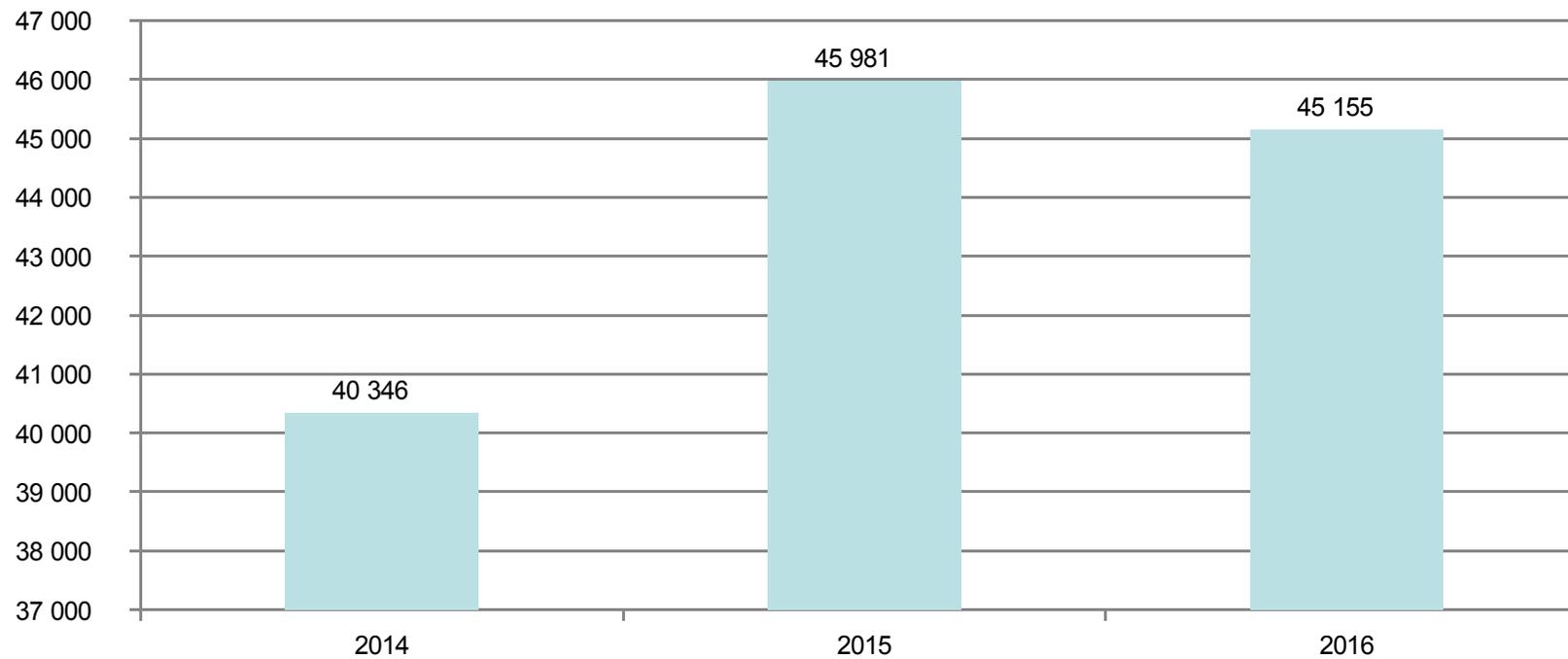
Bionerval Etampes – évolutions ces 3 dernières années

Production Electrique en MW



Bionerval Etampes – évolutions ces 3 dernières années

épandages digestat (m3)



Evolution future du site de Bionerval Etampes

Démarche auprès de la DRIEE depuis 2014 :

Dépôt en 2014 d'un porter à connaissance comprenant le passage à 60 000 tonnes par an de biodéchets, l'injection de gaz naturel et l'extension du hall de réception

Dossier refusé par la DRIEE car les modifications envisagées sont considérées comme substantielles
→ Nécessite le dépôt d'un nouveau dossier d'autorisation d'exploiter

Dossier de demande d'autorisation d'exploiter en cours de rédaction comprenant les points suivants:

- Traitement de 70 000 tonnes de biodéchets par an
- Extension du plan d'épandage (+ 2700 ha)
- 3^{ème} cogénérateur
- Extension de la liste positive des déchets
- Augmentation de la capacité de stockage de digestat

Prévention des risques et des nuisances

Localisation fuite de gaz

Etude IRCAMEX réalisé tous les 2 ans : Localisation des fuites de biogaz sur le réseau biogaz et équipements à l'aide d'une caméra infrarouge.

→ Dernière étude réalisée en février 2017

Nuisances olfactives

Création d'une procédure de communication entre les mairies (et riverains) des communes d'Etampes, Morigny-Champigny et Brières-les-Scellés et le site de Bionerval Etampes.

Objectifs :

- Pour les riverains : pouvoir signaler toute gêne ou nuisance susceptible de provenir de l'installation de méthanisation
- Pour Bionerval : pouvoir tracer les évènements survenus afin d'en analyser les impacts et mettre en place des solutions correctives si nécessaire

Tout évènement signalé à Bionerval fait l'objet d'une **consignation** dans le registre interne au site, permettant de **tracer** cette information. Ce registre, disponible sur le site, est laissé à disposition des administrations de tutelle.

Prévention des risques et des nuisances

Nuisances sonores

Etude acoustique réalisée par le bureau d'étude GES en mars 2016

→ Objectif : Evaluer si le niveau sonore de l'activité du site de Bionerval Etampes respecte les seuils définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter

Niveau de bruit ambiant existant dans les zones à émergence réglementée (incluant le bruit de l'établissement)	Emergence admissible pour la période allant de 7h à 22h, sauf dimanches et jours fériés	Emergence admissible pour la période allant de 22h à 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés
Supérieur à 35 dB(A) et inférieur ou égal à 45 dB(A)	6dB(A)	4dB(A)
Supérieur à 45 dB(A)	5 dB(A)	3 dB(A)

Résultats:

- Les niveaux sonores mesurés sont conformes aux prescriptions de l'arrêté d'autorisation : inférieurs à 70 dB en période diurne et à 60 dB en période nocturne
- L'activité sonore de Bionerval n'engendre pas d'émergence significative par rapport au bruit résiduel local

VUE AERIENNE SITE

